



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE MUNICIPALITE D'AUTHIER-NORD

Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal, le mardi 1^{er} juin 2021

Bonjour à vous tous,

Comme à chaque année, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vais vous entretenir des sujets suivants :

- 1. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2020;**
- 2. Les prévisions budgétaires de l'année 2021.**

Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Suite au rapport du vérificateur déposé le 2 mars 2021 et réalisé par Daniel Tétreault, comptable d'Amos, un excédent de 88,817.67\$ a été réalisé pour l'exercice financier 2020. Bien qu'un budget équilibré fût déposé, plusieurs subventions furent octroyées et qui n'ont pas toutes été engagées à la fin de l'année 2020. Pour citer en exemple, la subvention du MAMH (concernant la pandémie COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités) nous a été versée pour laquelle il n'y a pas eu encore ou peu de dépenses pour tout investir cette subvention. (Cette aide aidera à payer les frais non prévus au départ et qui sont plus élevés dans bien des domaines, comme les matériaux de construction par exemple). Cette aide, entre autres, a contribué au surplus, avec les différents autres projets énumérés plus bas.

Les prévisions budgétaires 2021

Un budget équilibré de 561,844\$ fut voté, déposé et accepté par le conseil en décembre 2020. Nous avons prévu investir près de 37,422\$ pour achever la réfection du garage municipal. L'idée de départ était de le finaliser sur 2 ans. Mais au mois d'avril dernier, après discussion, le conseil a résolu de mettre l'emphase sur le garage municipal et de réaliser tous les travaux s'y rattachant. Nous avons accepté en fin d'année 2020, une soumission de la compagnie Grepro pour la démolition du clocher et de la devanture de l'église afin d'y installer une grande porte d'entrée de 16' X 14 ' afin de donner accès aux équipements de voirie municipal.

Par contre, en mai dernier, nous avons été surpris par une finition d'amiante sur le clocher et la devanture de l'église. Je vous confirme que c'est très cérémonieux toute la préparation nécessaire afin de remédier à cette problématique et surtout, que c'est très DISPENDIEUX de s'en départir...Plus de 21,200\$. Au point où nous en sommes, on ne peut plus reculer, le garage est nécessaire. Lorsque tout sera terminé, on pourra tout de même se féliciter. On se doit d'avoir un bâtiment de bonne qualité et conforme.

Salaire des élus et des employés municipaux

Pour l'année 2021, il a été décidé de réajuster un peu le salaire des membres du conseil par une augmentation de 5%. Il est à noter que nous sommes parmi les conseils qui monétairement, demandent le moins à ses concitoyens. Le salaire des employés de bureau a aussi été augmenté. Un montant de 27\$/heure est accordé à la directrice générale, secrétaire trésorière. Pour la secrétaire adjointe et inspectrice municipale, c'est un montant de 20\$/heure qui lui a été accordé. Je crois bien que l'investissement des employés surtout en temps de COVID, mérite un meilleur salaire. Cela témoigne de notre appréciation face à leur travail.

Pour les employés de voirie, le salaire est de 23\$/heure pour les journaliers. Un salaire de 28\$/heure pour l'opérateur de pelle mécanique, lors de travaux de voirie. Quand des interventions sur le réseau routier sont nécessaires, c'est le salaire en vigueur prévu à la CCQ qui s'applique, selon la compétence. Pour ce qui est de l'employé pour le camion de déneigement, un salaire de 28.13\$ à raison de 32 heures par semaine lui fut payé pendant l'hiver dernier.

Dossiers en cours

Voici les projets en cours. Quelques-uns seront terminés sous peu. Il faut préciser que la pandémie a causé bien des maux de tête quand venait le temps de procéder à des achats quelconques. Pénurie de main d'œuvre, pénurie de marchandises = plus de temps d'attente (et très longue à l'occasion) avant de recevoir la marchandise.

- CR-146 (MRC) : Les mains dans la terre, les pieds dans les airs (subvention de 20,000\$ - mise de fond de la municipalité 2,222.31\$ = projet total 22,222.31\$). Jeux extérieurs + balançoires parent-enfant, matériaux pour bacs à jardin, cabanon, accessoires. Ce projet se terminera très prochainement ;
- CR-157 (MRC) : Si on habillait nos atouts (subvention 20,000\$, mise de fond de la municipalité de 9,000\$ = projet total 29,000\$) L'équipement nécessaire pour « habiller » la salle multiservices et pour le centre de conditionnement (plafond, plancher, plâtre, peinture, etc). Projet à toute fin terminé;

- PS-006 (MRC) : De la sécurité à nos atouts (subvention de 18,000\$, mise de fond de la municipalité de 6,472.59\$ = projet total de 24,472.59\$. Galerie avec rampe pour personne à mobilité réduite (tel qu'exigé par la Régie du bâtiment) à la salle multiservice et au centre d'entraînement;
- PS-013 (MRC) : Stationnement de roulottes, phase 2 (subvention de 18,000\$, mise de fond de la municipalité 1,980\$ = projet total de 19,980\$). Ce projet pour 4 nouveaux emplacements pour roulottes a été déposé et accepté, sous certaines conditions, en mars 2021;
- Nouveaux horizons : Projet déposé en 2020 et qui a été accepté en mars 2021 (subvention de 16,563\$, aucune mise de fond). Des équipements pour le groupe Nouveau départ dans le local au sous-sol du bureau municipal ;
- Sécurité civile : Des radios FM seront installés dans les équipements roulants de la municipalité et qui devront servir en cas d'urgence et/ou de sinistre.

(Prendre en considération que la Municipalité s'assure de recevoir des subventions pour chaque projet qu'elle dépose avant de les exécuter).

Nous avons aussi investi l'automne dernier, sur une niveleuse avec les équipements pour le déneigement, compte tenu du fait que nous ne pouvions pas recevoir le camion de déneigement avant le début de l'année 2021.

Pour l'instant, nous allons mettre la pédale douce car il y a beaucoup de dossiers à gérer en même temps. Je peux vous confirmer que tout ça demande beaucoup de temps, et à plusieurs personnes. De plus, cet été, beaucoup de travaux auront lieu sur différents tronçons de la municipalité et d'importantes sommes d'argent y seront investies (6^e et 7^e Rang Est, Chemin de la Cache entre autres). Dans le cadre du « Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) », un montant total de 662,897\$ est attribué à la municipalité. En 2020, des sommes totalisant 99,174\$ ont été dépensées (trottoirs et réfection des salles). Une somme de 563,723\$ est toujours disponible pour la réalisation des travaux.

Conclusion

J'en profite pour remercier les membres du conseil pour leurs implications, leurs orientations éclairées et leurs présences aux rencontres que la tâche de conseiller - conseillère incombe. Soyez assurés que notre développement ne peut passer que par vous et votre suivi des dossiers.

Bien qu'il soit encore tôt, certaines personnes songent peut-être à quitter car ils disent en avoir fait beaucoup. C'est vrai que nous sommes un conseil plutôt dynamique et que les surcharges de travail épuisent. Le 7 novembre prochain, des élections municipales auront lieu et il y a déjà un poste non comblé depuis janvier 2020. Qui parmi la population est prêt à s'investir pour sa municipalité ? Pour prêter main forte à l'équipe déjà en place. Nous aimerions que des jeunes se joignent et apportent ainsi de nouvelles idées ou d'autres façons de faire, tout en respectant les lois et les règlements du gouvernement.

La gestion administrative, les orientations municipales, les règlements, les services et nos obligations envers le gouvernement provincial et notre population demandent temps et argent. Nous vous invitons à assister aux séances du conseil (maintenant possible puisque nous sommes maintenant en zone verte) qui se tiennent habituellement les **premiers mardis** de chaque mois, (quelques exceptions pour certains mois) à 19h30, à la salle multiservice. Je vous invite à vous rendre sur le site de la MRC, dans notre municipalité, le calendrier des séances y est affiché. Il est toujours important de respecter, jusqu'à nouvel ordre, les restrictions sanitaires demandées par la Santé publique.

Sur ce, je vous remercie de votre attention et vous prie de recevoir, chères citoyennes et chers citoyens, mes salutations les meilleures. Je vous souhaite également un bel été !



Alain Gagnon, Maire